

PROCES VERBAL DE SYNTHESE

VALTOM

Syndicat de valorisation et de traitement des déchets ménagers du Puy de Dôme
1 chemin des domaines de Beaulieu 63000 Clermont-Ferrand.

A l'attention de Monsieur Julhe

Enquête publique relative à la demande d'autorisation de prolongation de l'exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux située au lieu-dit « Puy-Long » sur la commune de Clermont-Ferrand.

du 17 juin au 19 juillet 2024.

Arrêté préfectoral 20240855 du 24 mai 2024

R.123-18 du Code de l'Environnement : Après clôture du registre d'enquête, le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête rencontre, dans un délai de huit jours, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le délai de huit jours court à compter de la réception par le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête du registre d'enquête et des documents annexés. Le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations.

Les permanences

J'ai reçu au total 13 personnes lors des permanences.

A Clermont-Ferrand : 4 représentants d'associations lors de la seconde permanence du 26 juin.

A Lempdes : une personne en lien avec une association s'est présentée lors de la première permanence du 21 juin. Lors de la deuxième permanence du 2 juillet j'ai reçu 4 représentants d'associations, ainsi que le maire de Lempdes accompagné de 3 de ses conseillers.

Courriers reçus, déposés en mairie ou remis au commissaire enquêteur

Aucun courrier ou courriel n'a été adressé au commissaire enquêteur, ni déposé en mairie hors registre.

Une première pétition (Bien être à Aulnat) comportant 20 signatures ainsi que 19 courriers prérédigés identiques m'ont été remis lors de la permanence du 2 juillet à Lempdes. Un courrier explicatif ainsi que la délibération du conseil m'ont été remis par le maire de Lempdes ce même jour.

A Lempdes, un deuxième lot de 64 pétitions (Bien être à Aulnat) a été remis en annexe d'une observation portée au registre.

Une observation par mail est parvenue à la préfecture après la clôture de l'enquête, elle n'est pas prise en compte.

A l'exception d'une personne mentionnée par le personnel administratif en mairie de Lempdes, le dossier n'a pas été consulté en dehors des permanences.

Observations formulées sur les registres en mairie

Le registre papier déposé en mairie-annexe de Clermont-Ferrand ne comporte aucune observation.

Le registre papier déposé en mairie de Lempdes comporte 3 observations.

Observations formulées sur le registre dématérialisé

Le dossier a été consulté 184 fois par 109 visiteurs uniques, le registre comporte 15 observations dont 1 adressée par mail, et un doublon. La page de garde, l'avis de la MRAE et sa réponse ainsi que les compléments demandés par le commissaire enquêteur ont été les plus consultés. 436 documents ont été téléchargés.

Synthèse des observations

Sur 18 observations recueillies, la moitié émane d'associations. Beaucoup sont redondantes. 15 sont défavorables, 3 sont neutres ou hors sujet.

Les principaux thèmes relevés figurent sur le tableau ci-dessous.

Thème	Pollution des sols	Pollution des eaux	Odeurs	Problème du tri	Fermeture définitive	Autre site
Occurrence	4	3	5	2	2	4

Thème	Prolongation de l'enquête	Réunion publique	Poubelle AURA	Conséquences VERNEA	Risques naturels
Occurrence	3	3	6	3	1

Une grande part des observations porte sur la politique de gestion des déchets en général et les solutions à mettre en œuvre. Sont régulièrement évoqués l'historique lié à la création de l'incinérateur (UVE) et les engagements du Valtom, les thèmes évoqués ne relevant pas toujours de sa mission.

La plupart sont déjà traités dans le dossier remis par le pétitionnaire. Je reviendrai sur l'analyse complète des observations lors de la rédaction du rapport et de mes conclusions.

Deux observations appellent de votre part une réponse particulière :

L'observation de Madame Gaineton qui porte sur les conséquences de l'empilement des déchets et du nouveau relief ainsi créé sur la bande d'isolement de sécurité et sur la dispersion aérienne des fumées de l'incinérateur. (Annexe 1/2).

L'observation de Monsieur Vanden Bergue, hydrogéologue, qui porte sur la possible existence d'une nappe d'eau non identifiée et possiblement exposée à une contamination. (Annexe 3)

Les pétitions

Déposées sous plusieurs formes pour refuser la prolongation du site par l'association Bien être à Aulnat, elles seront traitées utilement dans le rapport mais ne sont pas comptabilisées au titre des observations.

Le rôle des associations

Quatre associations défavorables au projet se sont présentées lors des permanences et ont été particulièrement actives tout au long de l'enquête. Elles ont notamment demandé la prolongation de l'enquête publique et la tenue d'une réunion publique.

Puy de Dôme Nature environnement – rencontre avec le commissaire enquêteur et dépôt d'une observation avec pièce jointe.

L'ACIPAC (association contre l'incinération des déchets à proximité de l'agglomération clermontoise) – rencontre avec le commissaire enquêteur et dépôt de deux observations.

Bien être à Aulnat – rencontre avec le commissaire enquêteur, dépôt d'observation et remise de pétitions.

Que choisir - rencontre du commissaire enquêteur, dépôt d'observation.

Une semaine avant la clôture de l'enquête l'association a fait part de son opposition dans la presse et le président du Valtom a également pu exposer son point de vue :

article de presse paru sur la Montagne du 15 juillet.

journal télévisé du 13 juillet de FR3 Auvergne, en soirée,

dans une émission de radio (France bleu pays d'Auvergne).

Pour des raisons qui seront exposées dans mon rapport, je n'ai pas jugé nécessaire de donner suite à leurs demandes pressantes pour une prolongation de l'enquête conjointement à la tenue d'une réunion publique.

Observations et questions du commissaire enquêteur

Si elles n'ont pas toujours un lien direct avec l'exploitation proprement dite du site d'enfouissement de Puy Long, il ressort des observations des interrogations

portant sur la politique globale de gestion des déchets et les choix opérés par le syndicat. Dans le cadre de sa politique traitement et prévention des déchets. Le Valtom dispose en effet de diverses solutions à mettre en œuvre et peut orienter des choix qui influent sur les volumes à enfouir,

Ainsi se pose la question du volume et de la provenance.

Compte tenu de l'évolution de la collecte, (amélioration du tri, suppression de l'enfouissement des déchets fermentescibles) d'une réglementation de plus en stricte et fiscalement plus contraignante, de l'amélioration des process et des performances de traitement, comment justifier l'extension demandée de 90 000 tonnes alors que l'objectif de 65 000 tonnes de déchets enfouis en 2025 avait été fixé lors de la précédente enquête publique de 2013.

Idéalement le tableau figurant en page 109 du dossier mis à l'enquête (présentation du projet) pourrait être plus détaillé avec une projection et des objectifs à 10 ans.

Sur la provenance des déchets enfouis, pourrait-on disposer de la liste des principaux clients avec la nature et l'origine géographique des déchets ménagers assimilés hors collectivité adhérentes.

Pourquoi faudrait-il rapatrier les déchets d'activité économique (DAE) issus du Puy de Dôme actuellement traités dans d'autres départements, connaît-on ces volumes ?

Sur les odeurs : 5 observations mentionnent des nuisances dues aux odeurs.

La problématique figure bien dans le chapitre 5-10 page 42 mais n'est pas traitée. Pouvez-vous faire une synthèse, les différentes sources d'odeur, leur nature, les traitements en place, ainsi qu'un historique du registre des plaintes, dont vous mentionnez l'existence à plusieurs reprises dans le dossier remis à l'enquête.

Vos réponses, commentaires et observations seront annexées à mon rapport final.

A Thiers le 24 juillet 2024

Le commissaire enquêteur, Alain Neron.

Courrier remis au siège en main propre le 25 juillet 2024.

Pour le Valtom.